

**Information sharing for agriculture and agri-food sector representatives –
July 3, 2026 / Partage d'informations pour les représentants du secteur
agricole et agroalimentaire – le 3 juillet 2026**

***** *Le français suit* *****

Agriculture and Agri-Food Canada's (AAFC) Industry Engagement Division is pleased to share with you updates of general interest to the agriculture and agri-food sector. We ask you to share this information in your networks.

1. Prime Minister Carney launches National Food Security Strategy to build a more affordable and resilient food system in Canada

On June 7, 2026, the Prime Minister, Mark Carney, [launched](#) Canada's first-ever National Food Security Strategy (NFSS). Backed by more than \$3 billion in investments over ten years, this strategy will make food more affordable, accessible, and will ensure that more of it is produced in Canada, strengthening our domestic resilience and reducing our dependence on others.

AAFC held two information calls with stakeholders on the National Food Security Strategy on June 11 and 15, 2026 and would like to thank those that participated. If you have questions or would like to share your perspective in writing, please communicate through the [Roundtable account](#).

2. Strategic Response Fund call for proposals to support domestic food security and strengthen Canadian industry

On June 22, 2026, the Honourable Mélanie Joly, Minister of Industry and Minister responsible for Canada Economic Development for Quebec Regions, announced the launch of the [Strategic Response Fund](#) (SRF) call for proposals, inviting Canadian organizations and industry partners to apply for transformative investments that will advance the objectives of the National Food Security Strategy and enhance domestic food resilience. This \$350 million initiative will support companies and organizations in food and beverage manufacturing, packaging, industrial systems, and critical input production across the country. The SRF will help businesses expand capacity, modernize their operations and build the resilient infrastructure Canadians need.

Further details on eligibility and the application process can be found [here](#).

3. Statement by Minister LeBlanc following trilateral CUSMA joint review meeting

On July 1st, 2026, the Honourable Dominic LeBlanc, President of the King's Privy Council for Canada and Minister responsible for Canada-U.S. Trade, Intergovernmental Affairs, Internal Trade and One Canadian Economy, issued a [statement](#) following the trilateral meeting of the fifth Free Trade Commission of the Canada-United States-Mexico Agreement (CUSMA).

4. Statement by Minister LeBlanc on proposed Section 301 Tariffs

On June 3, 2026, The Honourable Dominic LeBlanc, President of the King's Privy Council for Canada and Minister responsible for Canada-U.S. Trade, Intergovernmental Affairs, Internal Trade and One Canadian Economy issued the [following statement](#) following the U.S. proposed Section 301 tariffs and written consultations.

5. Prime Minister Carney launches AI for All: Canada's new national artificial intelligence strategy

On June 4, 2026, the Prime Minister, Mark Carney, [launched AI for All](#), Canada's new national AI strategy. Over the next five years, this strategy will introduce new legislation, investments, and programs that ensure AI is adopted responsibly, in a way that truly serves all Canadians – building trust, expanding opportunities, and reinforcing control of our sovereignty.

6. Government of Canada launches engagement on expanding the geographical indications regime under the *Trademarks Act*

On May 28, 2026, the Government of Canada launched an engagement on expanding the geographical indications regime under the *Trademarks Act*.

Geographical indications (GIs) are a type of intellectual property (IP) right that identifies a product's geographic region, linking it to qualities or reputation associated with its origin. GIs can help consumers trust that products are genuine, support local economic growth and job creation, and strengthen the recognition of Canadian products in domestic and global markets. In Canada, GIs currently apply to wines, spirits and certain categories of agricultural products and foods.

This engagement will explore including additional categories—such as traditional crafts and industrial products. In particular, this initiative will focus on Indigenous Peoples with

the aim of supporting Canada's implementation of the *United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples Act*. The government is seeking input on how potential changes could better promote the protection and promotion of Indigenous knowledge and cultural expressions—including the respectful use of Indigenous place names within the GI regime—and support opportunities to reach new markets and customers.

- Read the news release: [Government of Canada launches engagement on expanding the geographical indications regime under the Trademarks Act - Canada.ca](#)
- Take part in the engagement: [Engagement on the geographical indications regime in Canada](#)

The [online questionnaire](#) will be open until **August 27, 2026**.

This engagement seeks to gather feedback on how to strengthen and modernize Canada's GI regime and is an opportunity hear from Indigenous Peoples and stakeholders to explore how our IP system can better protect authenticity and create new pathways for economic growth across the country.

You are encouraged to participate and share this opportunity with your networks. Your input will help inform future policy directions.

7. Temporary Foreign Worker (TFW) Program

Reminder : Recruitment Requirements in Primary Agriculture in the TFW Program

This is a reminder of the recruitment requirements that apply before hiring TFWs in primary agriculture, specifically positions under the [Seasonal Agricultural Worker Program \(SAWP\)](#) and the [Agricultural Stream](#) of the TFW Program. This communiqué is being sent to agriculture stakeholders.

Before submitting a Labour Market Impact Assessment (LMIA) application, employers must conduct reasonable efforts to hire or train Canadians and permanent residents.

What is considered reasonable recruitment efforts

For most primary agriculture positions, this means:

- Posting the job on the [Government of Canada's Job Bank](#) (or provincial/territorial equivalent), and,
- Using at least **one** additional recruitment method that is consistent with normal industry practice (for example, recognized online job sites or local or regional newspapers).

Job advertisements must be posted for a minimum of 14 consecutive calendar days within the three months prior to submitting an LMIA application. This minimum advertising period must be completed before the LMIA application is submitted. Additionally, while the practice is encouraged, SAWP and Agricultural Stream employers are exempt from having to maintain the advertisement until the LMIA is approved.

As part of the LMIA application, among other factors, officers will assess whether employers have conducted sufficient and reasonable recruitment efforts based on their demonstrated recruitment efforts and results, including the number of interviews conducted, offers made, and reasons for declining candidates. Employers are required to keep records of recruitment and advertising efforts, including copies of advertisements, until six years after the first day of the period of employment for which the work permit is issued.

Although it is not mandatory under the SAWP or Agricultural Stream (unlike other streams of the TFW Program), employers are encouraged to target underrepresented groups.

Reminders when using Job Bank - for detailed information, please [click here](#)

For more information on Job Bank advertisements, please consult [Job Bank's Support Section](#), which includes a dedicated [page and phone number for error messages related to Social Insurance Numbers](#).

To learn more about TFW Program recruitment requirements, please visit Canada.ca or reach out to the [Employer Contact Centre](#).

UPDATE - TFW Program Measures to Support Rural Regions

This summary provides an update regarding the recently announced measures to help rural employers address workforce challenges while maintaining strong safeguards to ensure Canadians and permanent residents continue to be prioritized to fill available jobs.

Additional information will be sent as provinces and territories decide to opt-in to these measures.

Summary of Measures to Support Rural Employers

In participating provinces and territories, the Government of Canada will allow eligible rural employers to:

- Retain their current proportion of low-wage positions filled by temporary foreign workers if above the 10% cap; **or**,
- Benefit from a 15% cap—instead of the current 10% cap—on the proportion of temporary foreign workers in low-wage positions.

To confirm if your location is in a rural area that qualifies for the measure, please enter your full postal code at the following website: [Census of Population](#). If no Census Metropolitan Area appears, then your work location is considered eligible for the rural measure.

To learn more about the Temporary Foreign Worker Program, visit Canada.ca or reach out to the [Employer Contact Centre](#).

Employment and Social Development Canada encourages sector representatives to share this communiqué throughout their respective networks.

8. Links to various Government of Canada statements on trade and/or agriculture

The Government of Canada continues to be very active internationally to advance trade interests for the agriculture and agri-food sector. Please see links below to the various statements related to agriculture trade.

<https://www.pm.gc.ca/en/news/readouts/2026/06/17/prime-minister-carney-meets-chancellor-germany-friedrich-merz>

[Prime Minister Carney meets with President of the Republic of Korea Lee Jae Myung](#)
[Prime Minister Carney meets with Prime Minister Modi | Prime Minister of Canada](#)

[Prime Minister Carney meets with President of the United Arab Emirates His Highness Sheikh Mohamed bin Zayed Al Nahyan | Prime Minister of Canada](#)

<https://www.pm.gc.ca/en/news/readouts/2026/06/16/prime-minister-carney-meets-president-ukraine-volodymyr-zelenskyy><https://www.pm.gc.ca/en/news/readouts/2026/06/16/prime-minister-carney-meets-prime-minister-italy-giorgia-meloni>
[Prime Minister Carney meets with European Council President António Costa and European Commission President Ursula von der Leyen | Prime Minister of Canada](#)

[Prime Minister Carney expands Canada's partnership with Ireland across science, technology, and culture | Prime Minister of Canada](#)

<https://www.pm.gc.ca/en/news/statements/2026/06/13/joint-statement-advancing-canada-ireland-partnership>

9. Minister MacDonald announces launch of new Local Food Infrastructure Fund: Community Support Stream to improve food security in Canada

On June 19, 2026 the Honourable Heath MacDonald, Minister of Agriculture and Agri-Food, [announced](#) the launch of the [Local Food Infrastructure Fund: Community Support Stream](#), a new \$20-million program that aims to support food banks and other national, regional, and local organizations to acquire and distribute nutritious food to families in need.

The Community Support Stream uses a further distribution of funds model that allows Agriculture and Agri-Food Canada (AAFC) to leverage the expertise of a limited number of not-for-profit organizations

(initial recipients) with an established network of food banks and other community-based organizations (ultimate recipients).

AAFC will rely on the expertise of the initial recipients to select the ultimate recipients to be funded. Eligible initial recipient organizations are encouraged to [apply until 11:59 p.m. EST on July 9, 2026](#).

10. There's still time to complete the 2026 Census of Agriculture

The 2026 Census of Agriculture is underway and there is still time for farm operators to complete their questionnaire at census.gc.ca. The responses of farm operators across Canada help tell the story of Canada's agriculture sector and provide the crucial data needed to support programs, services and decisions that benefit farm operators and their communities.

The [Census of Agriculture Toolkit](#) provides ready-to-use materials to help remind farm operators to complete their questionnaire. We encourage your organization to share these messages to help encourage participation and support building a complete and up-to-date picture of Canadian agriculture.

The toolkit includes the following products tailored to the agricultural community:

- [articles](#)
- [posters](#)
- [web images](#)
- [shareable social media content](#).

Farm operators who have questions about completing their census questionnaire can learn more information at census.gc.ca/contact-us.

If you have any questions, please reach out to Statistics Canada's [Census Communications](#) team.

11. Summary of Sector Engagement Table (SET) activities and upcoming meetings

The [summary attached](#) is meant to provide an overview of the activities of the Tables and next steps for the months of June 2026.

We encourage you to share your comments and questions in writing through the AAFC Roundtable account aafc.roundtable-table ronde.aac@agr.gc.ca.

Industry Engagement Division

Agriculture and Agri-Food Canada
Government of Canada

Division de l'engagement de l'industrie d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) est heureuse de partager avec vous des mises à jour d'intérêt général pour le secteur agricole et agroalimentaire. Nous vous demandons de partager cette information dans vos réseaux.

1. Le premier ministre Carney lance la Stratégie nationale de sécurité alimentaire pour mettre en place un système alimentaire plus abordable et plus résilient au Canada

Le 11 juin 2026, le premier ministre Mark Carney [a lancé](#) la toute première Stratégie nationale de sécurité alimentaire (SNSA) du Canada. Assortie d'investissements de plus de 3 milliards de dollars sur dix ans, cette stratégie permettra de rendre les denrées alimentaires plus abordables et plus accessibles, et garantira une production accrue au Canada, ce qui renforcera notre résilience nationale et réduira notre dépendance vis-à-vis des autres pays.

AAC a organisé deux réunions d'information avec les parties prenantes au sujet de la Stratégie nationale de sécurité alimentaire les 11 et 15 juin 2026 et tenons à vous remercier ceux qui ont participé. Si vous avez des questions ou si vous souhaitez faire part de votre point de vue par écrit, veuillez communiquer avec le [compte de la Table ronde](#).

2. Appel à propositions du Fonds d'intervention stratégique visant à soutenir la sécurité alimentaire nationale et à renforcer l'industrie canadienne

Le 22 juin 2026, la ministre de l'Industrie et ministre responsable de Développement économique Canada pour les régions du Québec, l'honorable Mélanie Joly, a annoncé le lancement, au titre du [Fonds de réponse stratégique](#) (FRS), d'un appel de propositions inviter les organisations canadiennes et les partenaires du secteur à présenter des demandes d'investissements transformateurs qui contribueront à la réalisation des objectifs de la Stratégie nationale de sécurité alimentaire et renforceront la résilience alimentaire nationale.

Cette initiative de 350 millions de dollars appuiera des entreprises et des organisations du secteur des aliments et des boissons spécialisées dans la fabrication, l'emballage, les systèmes industriels et la production d'intrants essentiels. Le FRS aidera des entreprises à développer leurs capacités, à moderniser leurs opérations et à mettre en place l'infrastructure résiliente dont les Canadiens ont besoin.

Vous trouverez [ici](#) de plus amples informations sur les critères d'éligibilité et la procédure de candidature.

3. Déclaration du ministre LeBlanc à la suite de la rencontre trilatérale concernant l'examen conjoint de l'ACEUM

Le 1^{er} juillet 2026, le président du Conseil privé du Roi pour le Canada et ministre responsable du Commerce Canada–États-Unis, des Affaires intergouvernementales, du Commerce intérieur et de l'Unité de l'économie canadienne, l'honorable Dominic LeBlanc, a publié une [déclaration](#) à l'issue de la réunion trilatérale de la cinquième Commission du libre-échange de l'Accord Canada–États-Unis–Mexique (ACEUM).

4. Déclaration par le ministre LeBlanc sur les droits de douane américains proposés en vertu de l'article 301

Le 3 juin 2026, L'honorable Dominic LeBlanc, président du Conseil privé du Roi pour le Canada et ministre responsable du Commerce Canada–États-Unis, des Affaires intergouvernementales, du Commerce intérieur et de l'Unité de l'économie canadienne, [a publié la déclaration](#) à la suite des droits de douane proposés par les États-Unis en vertu de l'article 301 et des consultations écrites qui s'y rapportent.

5. Le premier ministre Carney lance L'IA pour tous, la nouvelle stratégie nationale du Canada en matière d'intelligence artificielle

Le 4 juin 2026, le premier ministre Mark Carney [a lancé L'IA pour tous](#), la nouvelle stratégie nationale du Canada en matière d'IA. Au cours des cinq prochaines années, cette stratégie donnera lieu à de nouvelles lois, de nouveaux investissements et de nouveaux programmes menant à l'adoption responsable de l'IA, de manière à ce qu'elle soit véritablement au service de la population, en instaurant la confiance, en offrant davantage de possibilités et en renforçant le contrôle sur notre souveraineté.

6. Le gouvernement du Canada lance une mobilisation sur l'élargissement du régime des indications géographiques dans la Loi sur les marques de commerce

Le 28 mai 2026, gouvernement du Canada a lancé une mobilisation sur l'élargissement du régime des indications géographiques dans la *Loi sur les marques de commerce*.

Les indications géographiques (IG) constituent un type de droit de propriété intellectuelle (PI) qui identifie la région géographique d'un produit, en l'associant aux qualités ou à la réputation liées à son origine. Les IG peuvent aider les consommateurs à s'assurer de l'authenticité des produits, soutenir la croissance économique locale et la création d'emplois, et renforcer la reconnaissance des produits canadiens sur les marchés nationaux et mondiaux. Au Canada, les indications géographiques s'appliquent actuellement aux vins, aux spiritueux et à certaines catégories de produits agricoles et d'aliments.

Dans le cadre de la mobilisation, il sera question de la possibilité d'ajouter des catégories, par exemple les produits industriels et d'artisanat traditionnel. La mobilisation s'adressera notamment aux Autochtones dans le but d'appuyer la mise en œuvre de la *Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*. Plus précisément, le gouvernement cherche à obtenir de la rétroaction sur des changements potentiels qui pourraient favoriser la protection et la promotion du savoir et des expressions culturelles autochtones, y compris sur l'utilisation respectueuse de noms de lieux autochtones dans le cadre du régime des indications géographiques, et ouvrir des occasions permettant de conquérir de nouveaux marchés et d'élargir sa clientèle.

- Lire le communiqué de presse : [Le gouvernement du Canada lance une mobilisation sur l'élargissement du régime des indications géographiques dans la Loi sur les marques de commerce - Canada.ca](#)
- Participez à l'initiative : [Mobilisation sur le régime des indications géographiques au Canada](#)

Le [questionnaire en ligne](#) sera accessible jusqu'au **27 août 2026**.

Cette mobilisation publique afin de recueillir des commentaires sur la façon de renforcer et de moderniser le régime des indications géographiques et est l'occasion tout indiquée d'entendre le point de vue d'Autochtones et de parties intéressées sur la façon dont notre

régime de propriété intellectuelle pourrait mieux protéger l'authenticité et ouvrir de nouvelles voies favorisant la croissance économique partout au pays.

Nous vous encourageons à participer et à faire connaître cette opportunité à votre entourage. Vos commentaires orientera l'élaboration de politiques futures.

7. Programme des travailleurs étrangers temporaires (TET)

Rappel des exigences de recrutement en agriculture primaire dans le Programme des TET

Cette communication est un rappel des exigences en vigueur en matière de recrutement et d'affichage qui sont à respecter avant l'embauche de TET dans le secteur de l'agriculture primaire, plus particulièrement pour les postes relevant du [Programme des travailleurs agricoles saisonniers \(PTAS\)](#) et du [volet agricole](#) du Programme des TET. Ce communiqué s'adresse à l'ensemble des parties prenantes du secteur agricole.

Avant de présenter une demande d'Évaluation de l'impact sur le marché du travail (EIMT), les employeurs doivent déployer des efforts raisonnables pour embaucher ou former des Canadiens et des résidents permanents.

Ce qui constitue des efforts de recrutement raisonnables

Pour la majorité des postes en agriculture primaire, les employeurs doivent :

- afficher le poste sur [le Guichet-Emplois du gouvernement du Canada](#) (ou sur son équivalent provincial ou territorial);
- utiliser au moins **une** autre méthode de recrutement conforme aux pratiques courantes de l'industrie (par exemple : des sites d'emploi reconnus, les journaux locaux ou régionaux, etc.).

Les offres d'emploi doivent être affichées pendant au moins 14 jours civils consécutifs au cours des trois mois précédant la soumission d'une demande d'EIMT. Cette période d'affichage doit être entièrement complétée avant la soumission de la demande.

Par ailleurs, bien que cette pratique soit encouragée, les employeurs participant au PTAS ou au volet agricole sont exemptés de l'obligation de maintenir l'affichage de leurs offres d'emploi jusqu'à l'approbation de l'EIMT.

Dans le cadre de l'évaluation d'une demande d'EIMT, entre autres facteurs, les agents évalueront si les employeurs ont mené des efforts de recrutement à la fois suffisants et raisonnables, en se basant sur les efforts de recrutement qu'ils ont démontrés et les résultats obtenus, y compris le nombre d'entrevues réalisées, d'offres d'emploi faites et les motifs des refus des candidats.

Les employeurs doivent conserver, tous les documents démontrant leurs activités de recrutement et d'affichage, pendant une période de six ans, à compter du premier jour de la période d'emploi visée par le permis de travail.

Bien que non obligatoire dans le cadre du PTAS et du volet agricole (contrairement à certains autres volets du Programme des TET), les employeurs sont encouragés à cibler également les groupes sous-représentés sur le marché du travail dans leurs efforts de recrutement.

Rappels concernant l'utilisation du Guichet-Emplois – Pour plus de détails, [cliqué ici](#)

Pour en savoir plus sur les affichages sur Guichet-Emplois, veuillez consulter [la section de soutien](#) qui comprend également [une page d'aide et un numéro de téléphone pour toutes questions liées aux messages d'erreurs en lien avec les numéros d'assurance sociale](#).

Pour en savoir plus sur les exigences de recrutement du Programme des travailleurs étrangers temporaires, veuillez consulter [Canada.ca](#) ou communiquer avec [le Centre de contact pour les employeurs](#).

MISE À JOUR - Mesures pour appuyer les régions rurales dans le cadre du Programme des TET

Ce sommaire fournit une mise à jour concernant les mesures récemment annoncées visant à aider les employeurs des régions rurales à relever les défis en matière de main-d'œuvre, tout en maintenant des dispositions fortes pour s'assurer que les Canadiens et les résidents permanents continuent d'être priorisés pour occuper les emplois disponibles.

Des renseignements supplémentaires seront communiqués à mesure que les provinces et territoires décideront d'adhérer à ces mesures.

Résumé des mesures visant à appuyer les employeurs dans les régions rurales

Dans les provinces et territoires participants, le gouvernement du Canada accordera aux employeurs des régions rurales admissibles la possibilité de :

- Conserver la proportion actuelle de travailleurs étrangers temporaires occupant des postes à bas salaire, si elle dépasse la limite, ou
- Bénéficier d'une limite de 15 % — plutôt que de la limite actuelle de 10 % — concernant la proportion de travailleurs étrangers temporaires dans des postes à bas salaire.

Pour vérifier si votre lieu de travail se situe dans une région rurale admissible à la mesure, veuillez entrer le code postal complet du lieu de travail sur le site du [Recensement de la population](#). Si aucune région métropolitaine de recensement n'apparaît, votre lieu de travail est alors considéré comme admissible à la mesure rurale.

Pour plus d'informations sur l'application de ces mesures, consultez [la page Web des mesures temporaires visant à soutenir les employeurs ruraux](#).

Mesures applicables par province et territoire

Ces mesures s'appliqueront aux provinces et territoires, comme décrit ci-dessous. Elles seront disponibles pour toutes demandes d'évaluation de l'impact sur le marché du travail (EIMT) soumises jusqu'au 31 mars 2027.

- **Terre-Neuve-et-Labrador**
 - **Mesure(s) :**
 - **Conserver la proportion actuelle de travailleurs étrangers temporaires occupant des postes à bas salaire, si elle dépasse la limite;**
 - **Bénéficier d'une limite de 15 % — plutôt que de la limite actuelle de 10 % — concernant la proportion de travailleurs étrangers temporaires dans des postes à bas salaire.**
- **Secteur(s) : Tous les secteurs.**
- **Entrée en vigueur : Pour les demandes d'EIMT reçues à compter du 11 Juin 2026.**

Veuillez [trouver ici les informations relatifs aux provinces et territoires déjà annoncées](#).

Pour en savoir plus sur le Programme des travailleurs étrangers temporaires, visitez [Canada.ca](#) ou communiquez avec le [Centre de services aux employeurs](#).

Emploi et Développement social Canada encourage les représentants du secteur à diffuser ce communiqué au sein de leurs réseaux respectifs.

8. Liens vers diverses déclarations du gouvernement du Canada sur le commerce et/ou l'agriculture

Le gouvernement du Canada continue de jouer un rôle très actif sur la scène internationale afin de défendre les intérêts commerciaux du secteur agricole et agroalimentaire. Vous trouverez ci-dessous les liens vers les différentes déclarations relatives au commerce agricole.

[Le premier ministre Carney rencontre le président de la République de Corée, Lee Jae Myung](#)

[Le premier ministre Carney rencontre le premier ministre Modi](#)

[Le premier ministre Carney rencontre le président des Émirats arabes unis, Son Altesse le cheikh Mohamed bin Zayed Al Nahyan](#)

[Le premier ministre Carney rencontre le président du Conseil européen, António Costa, et la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen](#)

[Le premier ministre Carney élargit le partenariat entre le Canada et l'Irlande en sciences, technologies et culture](#)

9. Le ministre MacDonald annonce le lancement du nouveau volet de soutien communautaire du Fonds des infrastructures alimentaires locales à l'appui de la sécurité alimentaire au Canada

Le 19 juin 2026, l'honorable Heath MacDonald, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, [a annoncé](#) à Moisson Outaouais le lancement du volet de soutien communautaire du Fonds des infrastructures alimentaires locales, un nouveau programme de 20 millions de dollars qui vise à aider les banques alimentaires et d'autres organismes nationaux, régionaux et locaux à acheter et à distribuer des aliments nutritifs aux familles dans le besoin.

Le volet de soutien communautaire utilise un modèle de distribution supplémentaire des fonds qui permet à Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) de tirer parti de l'expertise d'un nombre limité d'organismes sans but lucratif (bénéficiaires initiaux) avec un réseau établi de banques alimentaires et d'autres organismes communautaires (bénéficiaires finaux).

AAC s'appuiera sur l'expertise des bénéficiaires initiaux pour sélectionner les bénéficiaires finaux à financer. Les bénéficiaires initiaux admissibles sont invités à présenter une demande jusqu'au 9 juillet 2026 à 23 h 59 (HNE).

10. Il est encore temps de remplir le Recensement de l'agriculture de 2026

Le Recensement de l'agriculture de 2026 est en cours et il est encore temps pour les exploitants agricoles de remplir leur questionnaire sur le site recensement.gc.ca. Les réponses des exploitants agricoles de partout au Canada aident à brosser le portrait du secteur agricole canadien et fournissent les données essentielles aux programmes, aux services et à la prise de décisions qui servent les intérêts des exploitants agricoles et de leurs collectivités.

La [Trousse du Recensement de l'agriculture](#) contient des ressources prêtes à l'emploi pour aider à rappeler aux exploitants agricoles de remplir leur questionnaire. Nous invitons votre

organisation à relayer les messages qui y figurent afin d'encourager la participation et nous aider à brosser un tableau complet et exact de l'agriculture au Canada.

La trousse comprend les produits suivants, spécialement conçus pour la communauté agricole :

- [des articles](#);
- [des affiches](#);
- [des images Web](#);
- [du contenu à diffuser dans les médias sociaux](#).

Les exploitants agricoles qui ont des questions au sujet du questionnaire du recensement peuvent obtenir de plus amples renseignements sur la page recensement.gc.ca/contactez-nous.

Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec [l'équipe des Communications du recensement](#) de Statistique Canada.

11. Résumé des activités des tables d'engagement sectoriel (TES) et des réunions à venir

Le **résumé ci-joint** vise à donner un aperçu des activités des tables et des prochaines étapes pour juin 2026.

Nous vous encourageons à nous faire part de vos commentaires et questions par écrit via le compte de la table ronde d'AAC aafc.roundtable-table ronde.aac@agr.gc.ca.

Division de la consultation du secteur

Agriculture et Agroalimentaire Canada
Gouvernement du Canada

Reminders when using Job Bank

[Seasonal Agricultural Worker Program \(SAWP\)](#) and the [Agricultural Stream](#) of the TFW

When using Job Bank, SAWP and Agricultural Stream employers must ensure that the [Direct Apply](#) feature is **enabled and used**. Direct Apply allows job seekers to apply directly to job postings submitted by employers, delivering their applications in a streamlined and accessible format via their Job Bank account.

With Direct Apply, employers have an overview of all eligible candidates who applied via Job Bank, as Direct Apply limits job applications to candidates with a Job Bank Plus account – specifically, Canadian citizens, permanent residents and temporary residents with valid Social Insurance Numbers; and (after a job posting has been listed for 30 days) foreign nationals authorized under the Express Entry federal immigration program.

Within the Job Bank employer account:

- Canadian citizens/permanent residents are identified by a red maple leaf icon. (Employers must review and consider all applications received from Canadian citizens and permanent residents, regardless of application method).
- Temporary residents are identified by a character icon.
- Foreign national candidates are identified by a globe icon.

Receiving many applications from candidates who are not Canadian citizens or permanent residents will not, by itself, affect a job posting on Job Bank.

Employers may identify operational requirements, such as physical requirements and/or scheduling availability, provided these requirements are genuinely necessary to meet the demands of the job. Operational requirements can be included in either the “Job Details” (Step 4 of 6, about job location and employment schedules) or “Requirements” (Step 5 of 6, about minimum education and/or experience and required skills) sections.

With Direct Apply, employers should review applications and then make a decision to retain or reject candidates. If an employer rejects a candidate, they must justify their decisions to deny applicants by clicking on “Reject profile” and choosing a minimum of one reason for rejection from the drop-down list. These include reasons related to operational requirements, including:

- Applicant does not have the required skills,
- Applicant lives in a different province or city and does not wish to relocate, or
- Applicant is not available to work the required schedule, hours, or employment terms.

Disabling Direct Apply or failing to consider qualified Canadian or permanent resident applicants may result in a negative LMIA decision.

Job Bank offers other features to help employers in their recruitment efforts:

- Employers are not required to provide their private e-mail as part of the Job Bank posting. After selecting Direct Apply at the final step of the posting process, employers do not need to write an email address as a 'How to Apply' method.
- Employers can specify the requirement to include a cover letter during the final step of the job posting creation process, under “How to apply.”

SAWP and primary agriculture employers are not required to enable [Job Match](#); however, use of Job Match is encouraged for all employers as it connects job seekers with employers based on prospective applicants' profiles, skills, education and experience.

Rappels concernant l'utilisation du Guichet-Emplois

[Programme des travailleurs agricoles saisonniers \(PTAS\)](#) et du [volet agricole](#) du programme des travailleurs étrangers temporaires (TET)

Lorsqu'ils utilisent le Guichet-Emploi, les employeurs du PTAS et du volet agricole doivent s'assurer que la fonctionnalité **Candidature directe est activée et utilisée**. Celle-ci permet aux chercheurs d'emploi de postuler directement aux offres publiées par l'employeur, en transmettant leur candidature par l'intermédiaire du Guichet-Emplois dans un format simplifié et accessible à partir de leur compte.

Grâce à Candidature directe, les employeurs ont un aperçu de l'ensemble des candidats admissibles ayant postulé par l'entremise du Guichet-Emplois, puisque cette fonctionnalité est réservée aux utilisateurs possédant un compte Guichet-Emplois Plus, plus particulièrement : les citoyens canadiens, les résidents permanents et temporaires détenant un numéro d'assurance sociale valide; et (après qu'une offre d'emploi a été affichée 30 jours) les ressortissants étrangers admissibles au programme fédéral d'immigration Entrée express.

Dans le compte employeur du Guichet-Emplois :

- Les citoyens canadiens et les résidents permanents sont identifiés par une icône de feuille d'érable rouge (les employeurs doivent examiner et considérer toutes les candidatures reçues de ces personnes, quelle que soit la méthode de candidature).
- Les résidents temporaires sont identifiés par une icône représentant une personne.
- Les candidats étrangers sont identifiés par une icône en forme de globe.

Le fait de recevoir un grand nombre de candidatures provenant de personnes qui ne sont ni citoyennes canadiennes ni résidentes permanentes n'aura pas, à lui seul, d'incidence négative sur l'annonce affichée dans le Guichet-Emplois.

Les employeurs peuvent inclure des exigences opérationnelles, telles que des exigences physiques ou des horaires de disponibilité, à condition que celles-ci soient véritablement nécessaires à l'exécution des tâches liées au poste. Ces exigences peuvent être indiquées dans la section « Détails de l'emploi » (étape 4 sur 6 portant sur le lieu de travail et les horaires) ou dans la section « Exigences » (étape 5 sur 6, portant sur le niveau minimal d'études et/ou d'expérience ainsi que sur les compétences requises).

Dans le cadre de la fonctionnalité Candidature directe, les employeurs doivent examiner chaque candidature et décider de retenir ou de rejeter le candidat. Lorsqu'une candidature est rejetée, une justification doit être fournie en sélectionnant l'option « Rejeter le profil » et en choisissant au moins un motif dans le menu déroulant. Ces motifs de rejet comprennent des motifs liés aux exigences opérationnelles telles que :

- le candidat ne possède pas les compétences requises;
- le candidat réside dans une autre province ou une autre ville et ne souhaite pas déménager;
- le candidat n'est pas disponible selon l'horaire ou les conditions de travail exigés.

Le fait de désactiver la fonctionnalité Candidature directe ou de ne pas tenir compte des candidats qualifiés qui sont des citoyens canadiens ou des résidents permanents pourrait entraîner une décision négative de l'EIMT.

Le Guichet-Emplois offre d'autres fonctionnalités pour soutenir les employeurs dans leurs efforts de recrutement :

- Les employeurs ne sont pas tenus d'afficher leur adresse électronique personnelle dans leur offre d'emploi sur le Guichet-Emplois. Lorsqu'ils choisissent Candidature directe, à la dernière étape du processus d'affichage, il n'est pas nécessaire d'indiquer une adresse courriel dans la section « Comment postuler ».
- Les employeurs peuvent exiger qu'une lettre de présentation accompagne la candidature en sélectionnant cette option dans la section « Comment postuler » lors de la création de l'offre d'emploi.

Les employeurs du PTAS et du secteur de l'agriculture primaire ne sont pas tenus d'activer la fonctionnalité [Jumelage-emploi](#), toutefois, son utilisation est fortement encouragée puisqu'elle permet de mettre en relation les employeurs et les chercheurs d'emploi en fonction des compétences, de la formation, de l'expérience et du profil des candidats.

The Sector Engagement Table (SET) model	Le modèle des tables d'engagement sectoriel (TES)
The summary below is meant to provide an overview of SET activities that took place in June 2026. Please email our inbox at aafc.roundtable-table ronde.aac@agr.gc.ca if you have a question or want additional details.	Le résumé ci-dessous est destiné à fournir une vue d'ensemble des activités des TES qui ont eu lieu en mars et avril 2026. Si vous avez des questions ou si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires, vous pouvez nous envoyer un courriel à l'adresse aafc.roundtable-table ronde.aac@agr.gc.ca.
<u>Upcoming meetings</u>	<u>Rencontres à venir</u>
Animal Protein Table – September 2026 Agile Regulations Table – October 6, 2026 Seafood Table – October 15, 2026 Agile Regulations Table – December 3, 2026	Table sur les protéines animale – septembre 2026 Table sur la réglementation souple – 6 octobre 2026 Table sur les produits de la mer – 15 octobre 2026 Table sur la réglementation souple – 3 décembre 2026
Canadian Agricultural Youth Council (CAYC)	Conseil canadien de la jeunesse agricole
CAYC Virtual Meeting – June 1, 2026 • Trade diversification - Funding to support trade diversification and youth programming - AAFC outlined funding supports for trade diversification, including the AgriMarketing Program (Core and Market Diversification streams). Presenters also highlighted youth-focused programs such as AgriDiversity, AgriCompetitiveness, and the Youth Employment and Skills Program. Questions from CAYC members focused on cost-sharing requirements under the Market Diversification stream and program uptake for youth initiatives. Members noted that this discussion provided useful context for their input to the Next Policy Framework consultation. • Food System Resilience - AAFC led a foresight exercise with CAYC members to examine food system resilience. The discussion explored current assumptions, risks, and opportunities shaping Canada's food supply, as well as gaps in preparedness. • Cohort 3 reporting - As this marked the final meeting of Cohort 3, members discussed next steps for developing a report summarizing the cohort's activities, outputs, and outcomes over the past two years.	Réunion virtuelle du CCJA — 1^{er} juin 2026 • Diversification du commerce — Financement à l'appui de la diversification du commerce et des programmes pour les jeunes. AAC décrit les mesures de soutien financier pour la diversification du commerce, y compris le programme Agri-marketing (volets de base et diversification des marchés). Les présentateurs ont également mis l'accent sur des programmes axés sur les jeunes, comme Agri-diversité, Agri-compétitivité et le Programme d'emploi et de compétences des jeunes. Les questions des membres du CCJA portent sur les exigences en matière de partage des coûts dans le cadre du volet Diversification des marchés et sur la participation aux initiatives jeunesse dans le cadre des programmes. Les membres soulignent que cette discussion a fourni un contexte utile pour leur participation à la consultation sur le prochain cadre stratégique. • Résilience du système alimentaire – AAC a mené un exercice de prévision avec les membres du CCJA pour examiner la résilience du système alimentaire. La discussion a porté sur les hypothèses, les risques et les possibilités qui façonnent actuellement l'approvisionnement alimentaire au Canada ainsi que sur les lacunes en matière de préparation. • Cohorte n° 3 – Compte tenu du fait qu'il s'agissait de la dernière réunion de la cohorte n° 3, les membres ont discuté des prochaines étapes en vue de

	l'élaboration d'un rapport résumant les activités, les réalisations et les résultats de la cohorte au cours des deux dernières années.
Thematic Tables and Working Groups Tables thématiques et groupes de travail	
Agile Regulations Table (ART)	Table sur la Réglementations souple (TRS)
AAFC and Treasury Board Secretariat (TBS) held a Webinar on Understanding How Federal Regulations are made on June 17, 2026. The objective of the presentation was to help sector representatives to better understand how federal regulations are made and the role TBS plays to allow for more effective stakeholder engagement in federal regulatory consultations. The presentation focused on: ○ The TBS and the Federal Regulatory system ○ The federal regulatory lifestyle ○ Navigating federal regulatory consultations ○ The Red Tape Reduction Office and key initiatives. The ART launched the Consultations Working Group on June 18, 2026. • AAFC reviewed the Terms of Reference for the Working Group. The purpose of the working group is to explore issues raised through the ART, gaining knowledge of best practices, and identifying available consultation tools, aiming to produce a report or best practices document for consultations. • AAFC will send a survey to members with discussion questions to guide the group's work and collect detailed examples and best practices from both industry and government.	Le 17 juin 2026, AAC et le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) ont organisé un webinaire intitulé « Comprendre le processus d'élaboration de la réglementation fédérale ». L'objectif de cette présentation était d'aider les représentants du secteur à mieux comprendre comment la réglementation fédérale est élaborée et le rôle que joue le SCT pour permettre une participation plus efficace des parties prenantes aux consultations réglementaires fédérales. La présentation a porté sur : ○ Le SCT et le système réglementaire fédéral ○ Le cycle de vie de la réglementation fédérale ○ Comment s'y retrouver dans les consultations réglementaires fédérales ○ Le Bureau de réduction des formalités administratives et ses principales initiatives. La TRS a lancé le groupe de travail sur les consultations le 18 juin 2026. • AAC a examiné le cahier des charges du groupe de travail. Ce groupe de travail a pour objectif d'étudier les questions soulevées dans le cadre de la TRS, de se familiariser avec les meilleures pratiques et d'identifier les outils de consultation disponibles, dans le but de produire un rapport ou un document sur les meilleures pratiques en matière de consultation.. • AAC enverra un questionnaire aux membres, contenant des questions de réflexion destinées à orienter les travaux du groupe, et recueillera des exemples détaillés et des meilleures pratiques provenant tant du secteur privé que du gouvernement.
Sector Tables and Working Groups Tables sectorielles et groupes de travail	
Seafood Table	Table sur les produits de la mer
The Seafood Table met virtually on June 12, 2026	La Table des produits de la mer s'est réunie virtuellement le 12 juin 2026

• Government co-chair provided updates on the Spring Economic Update 2026, the Food Security Strategy launched on June 11, 2026 and the trade efforts. • Global Affairs Canada (GAC) provided an update on the status of anti-discrimination tariffs on Canadian seafood exports to China. • AAFC presented the U.S. Section 301 tariffs. • Department of Fisheries and Oceans Canada updated members on Minister's participation at Seafood Expo Global and provided a status update regarding the European Union Catch Certification Program. • AAFC outlined how the AgriMarketing Program and the new Market Diversification streams, supports fish and seafood exporters through market development, promotion, and traceability initiatives. • The Table reviewed the strategic plan for the table and agreed to move forward with a new branding working group as a strategic priority while continuing to advance work on public trust and labour. A small group of sector representatives will meet to discuss possible activities under the labour pillar of the strategic plan.	• Le coprésident gouvernemental a fait le point sur la mise à jour économique du printemps 2026, la stratégie de sécurité alimentaire lancée le 11 juin 2026 et les efforts en matière de commerce. • Affaires mondiales Canada (AMC) a présenté un compte rendu de la situation concernant les droits de douane antidiscriminatoires imposés aux exportations canadiennes des produits de la mer vers la Chine. • AAC a présenté les droits de douane américains au titre de l'article 301. • Le ministère des Pêches et des Océans du Canada a informé les membres de la participation du ministre au salon Seafood Expo Global et a fait le point sur l'état d'avancement du programme de certification des prises de l'Union européenne. • AAC a expliqué comment le programme AgriMarketing et les nouveaux volets de diversification des marchés, soutient les exportateurs de poissons et des fruits de mer par le biais d'initiatives de développement des marchés, de promotion et de traçabilité. • La table AAC a revu le plan stratégique, et a convenu de mettre en place un nouveau groupe de travail sur l'image de marque en tant que priorité stratégique, tout en poursuivant les travaux sur les initiatives relatives à la confiance du public et à la main-d'œuvre identifiées dans le plan sectoriel.
<u>Horticulture Table</u>	<u>Table sur l'horticulture</u>
Research and Innovation Working Group Meeting – June 8, 2026 • The working group held its 9th meeting to continue discussing how to create a web-based central hub for horticulture-specific knowledge and technology transfer information, including using social media to push information to sector. • While there was discussion on the type of information to include, key questions remain: who will own the hub; and how will it be funded? • At the next meeting, an expert in artificial intelligence will be engaged to better understand how the technology can be used to keep the hub up-to-date.	Réunion du groupe de travail « Recherche et innovation » – 8 juin 2026 • Le groupe de travail a tenu sa 9^e réunion afin de poursuivre la réflexion sur la création d'une plateforme centrale en ligne dédiée aux connaissances et au transfert de technologies dans le domaine de l'horticulture, notamment en utilisant les réseaux sociaux pour diffuser l'information auprès du secteur. • Bien que le type d'informations à inclure ait fait l'objet de discussions, des questions clés subsistent: à qui appartiendra cette plateforme et comment sera-t-elle financée? • Lors de la prochaine réunion, un expert en intelligence artificielle sera invité afin de mieux comprendre comment cette technologie peut être utilisée pour maintenir la plateforme à jour.